L’Industrie et le financement de l’AFD

La HAS a récemment publié le tableau des aides versées par les industries de santé aux associations de patients au titre de 2011. Cette diffusion a notamment été relayée par Le Parisien dans un article tendancieux « Ces associations de malades liées aux labos », le 12 octobre dernier.

L’AFD le dit haut et clair : elle n’a pas honte des aides reçues !

En 2011, le montant global des aides reçues à titre de dons s’est élevé à 432 220 euros, lui permettant de développer des actions de prévention et d’information nationales tant auprès du grand public que des personnes atteintes de diabète. Grâce à ces aides, l’AFD a pu jouer pleinement son rôle d’acteur de santé. A ces dons s’ajoutent des financements de prestations de services (Insertions publicitaires dans le bimestriel Equilibre, rédaction de brochures, etc) pour un montant de 337 643 euros.

Aujourd’hui, il est important de rappeler que l’AFD perçoit moins de 10% de financements de la part des institutions publiques et que c’est en grande partie grâce à ces financements et à la générosité des particuliers que l’AFD peut continuer à mener son combat au service des personnes atteintes de diabète et plus généralement de tous les usagers du système de santé.

S’indigner des aides versées par les industries de santé aux associations de santé alimente une vaine polémique, à l’heure où l’Etat se désengage et ne joue pas pleinement son rôle dans la démocratie sanitaire, la prévention des maladies chroniques et l’accompagnement des patients qui en sont atteints !